



AMBASSADE DU BENIN A BRUXELLES



# Potentiel et opportunités économiques pour les PME/PMI au Bénin

Présenté par:

**Br. Angelo DAN, Conseiller économique f.f.**  
**([angelo\\_danjr@yahoo.fr](mailto:angelo_danjr@yahoo.fr))**

**Maison ACP (Bruxelles), 11 mars 2015**

# Plan de présentation

1. *Pour introduire*
2. *Un contexte économique favorable*
3. *Des potentialités inexploitées*
4. *Un environnement des affaires en constante amélioration*
5. *Pour conclure*

# 1. Pour introduire :

- Développement des PME/PMI: **une priorité de l'Etat béninois** avec la création en 1991 d'un ministère chargé des PME/PMI pour mettre en œuvre la politique de l'Etat en la matière.
- Aujourd'hui, compétence du **Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME)**, doté à cet effet d'une Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises et du Secteur Privé et d'une Agence Nationale des PME (ANPME).
- Document d'orientation de la politique gouvernementale: **Charte Nationale des PME/PMI** adoptée en 2005, fixant le cadre réglementaire et opérationnel pour le développement des PME au Bénin.
- Stratégie: améliorer le climat des affaires et des investissements pour le rendre plus propice au développement et à l'épanouissement des PME et du secteur privé, leviers d'une croissance économique forte et durable.

# 2. Un contexte économique favorable

Superficie : 114 763 Km<sup>2</sup>

Population : 10 000 000 d'habitants

PIB par Habitant : 805 \$EU



Le Bénin se trouve être le centre de gravité de la CEDEAO.

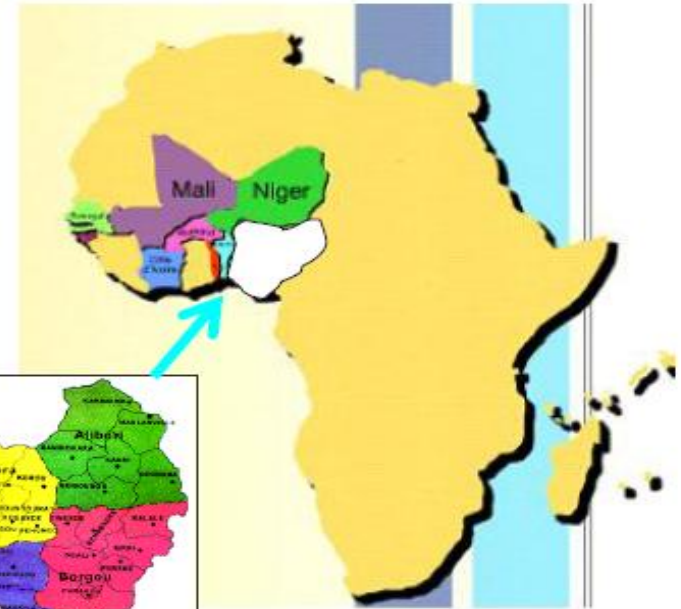
Trait d'union entre le Nigeria et l'UEMOA

Couloir de transit vers les pays de l'Hinterland : Niger, Burkina, Mali



TABLE RONDE | GOUVERNEMENT DU BÉNIN

5 raisons majeures pour investir au Bénin



Porte d'entrée d'un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

## **2. Un contexte économique favorable (suite)**

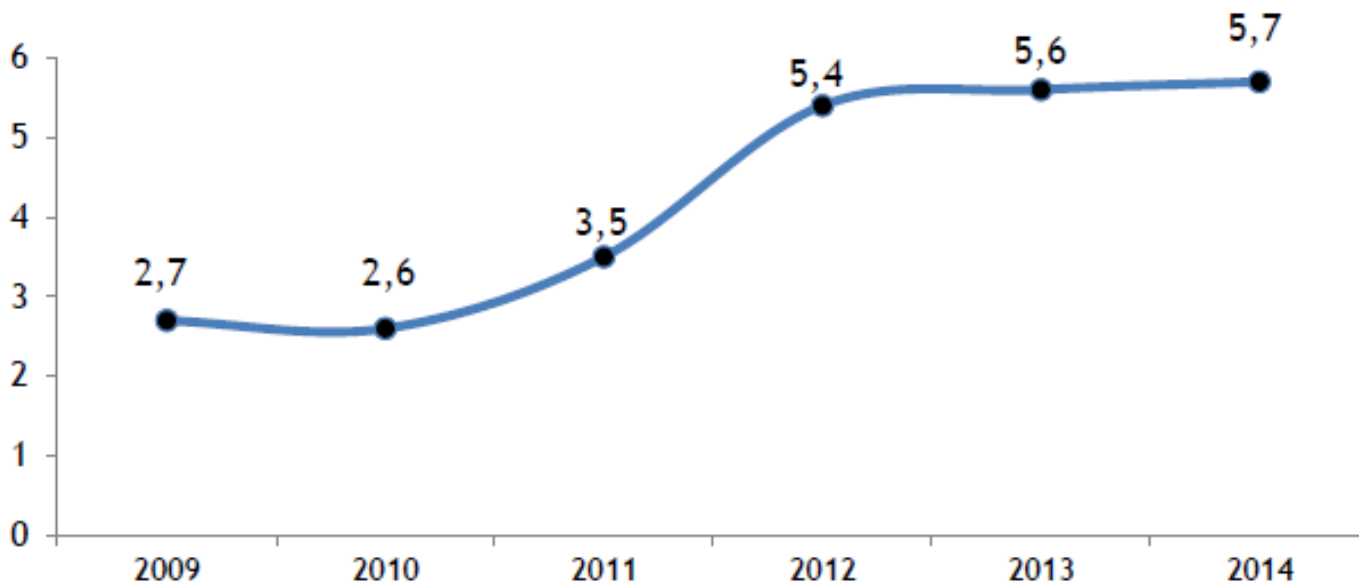
### **2.1. Un cadre macroéconomique stable et assaini**

- Niveau d'inflation en dessous de la norme communautaire de 3% de l'UEMOA
- Déficit budgétaire maîtrisé
- Déficit extérieur courant stable
- Politique prudente d'endettement
- Système bancaire et financier diversifié et solide

## 2. Un contexte économique favorable (suite)

### 2.2. Une croissance économique soutenue

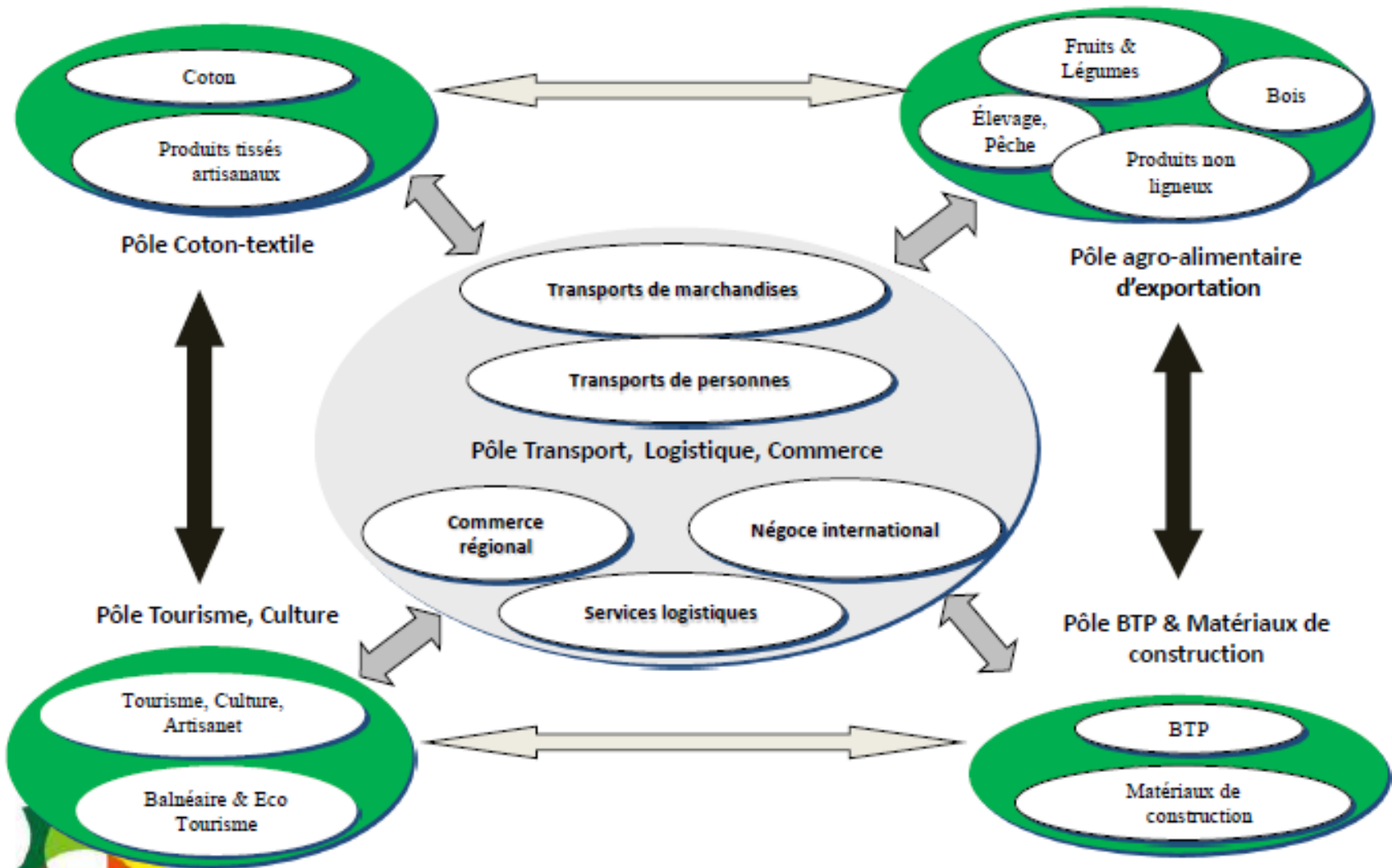
Taux de croissance du PIB 2009- 2013



# 3. Des potentialités encore inexploitées

- Des possibilités d'investissements et d'affaires importantes dans l'agroalimentaire, la transformation du coton, les mines, le développement touristique, les télécommunications, les transports, les infrastructures, l'énergie.
- Cinq pôles de croissance économique porteurs clairement identifiés:
  - ✓ **Transport-Logistique-Commerce**
  - ✓ **Coton-textile**
  - ✓ **Agroalimentaire**
  - ✓ **Tourisme-Culture-Artisanat**
  - ✓ **Matériaux de construction et BTP**

# 3. Des potentialités encore inexploitées (suite)





# 3. Des potentialités encore inexploitées (suite)

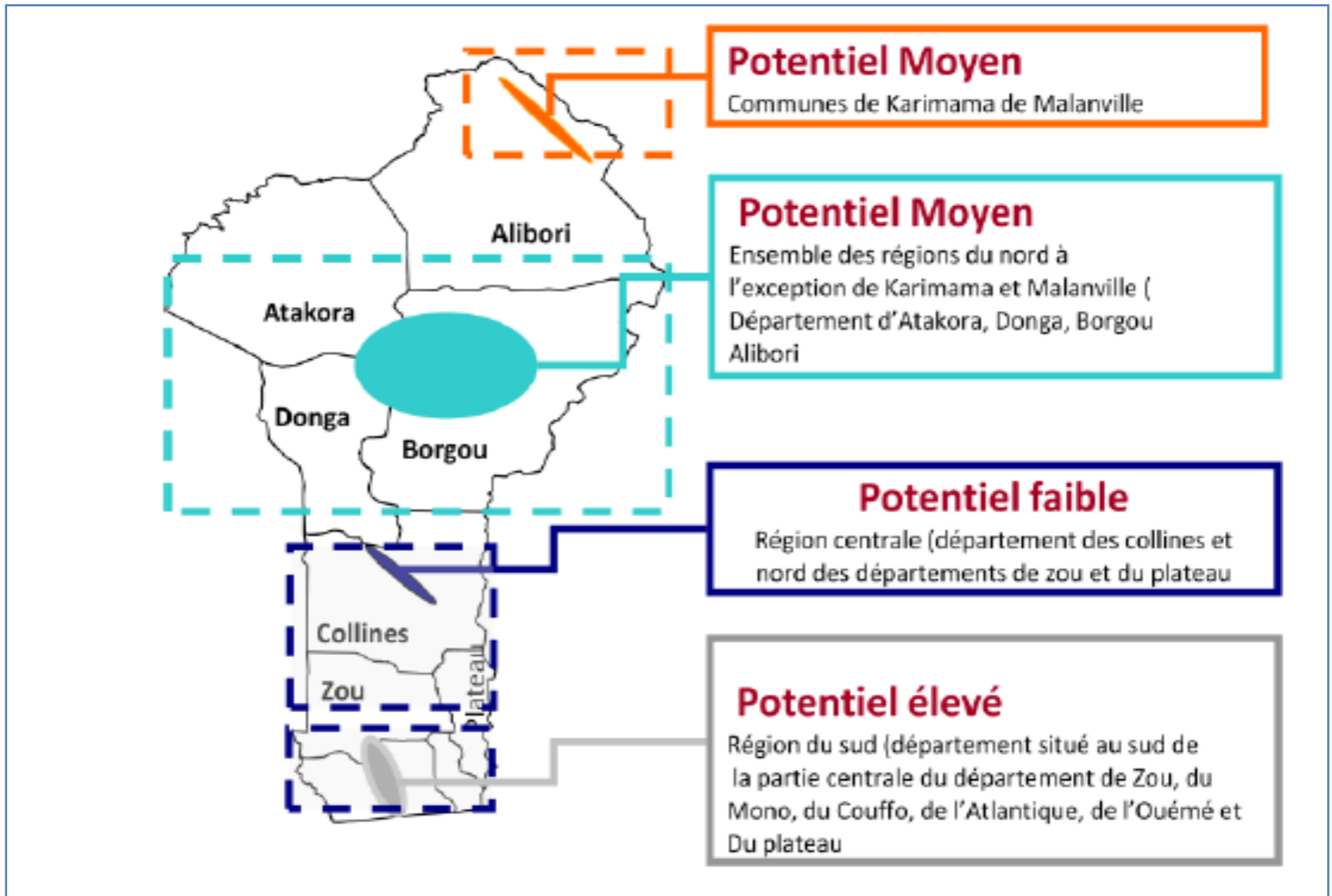
La cartographie de la production agricole montre un potentiel riche et diversifié

-  Arachide
-  Riz
-  Mil - Sorgo
-  Palmier à huile
-  Racines et tubercules
-  Maïs
-  Tabac
-  Ananas
-  Mange
-  Agrumes
-  Niébé
-  Tomate
-  Oignons et Pommes de terre
-  Anacarde
-  Gombo
-  Karité



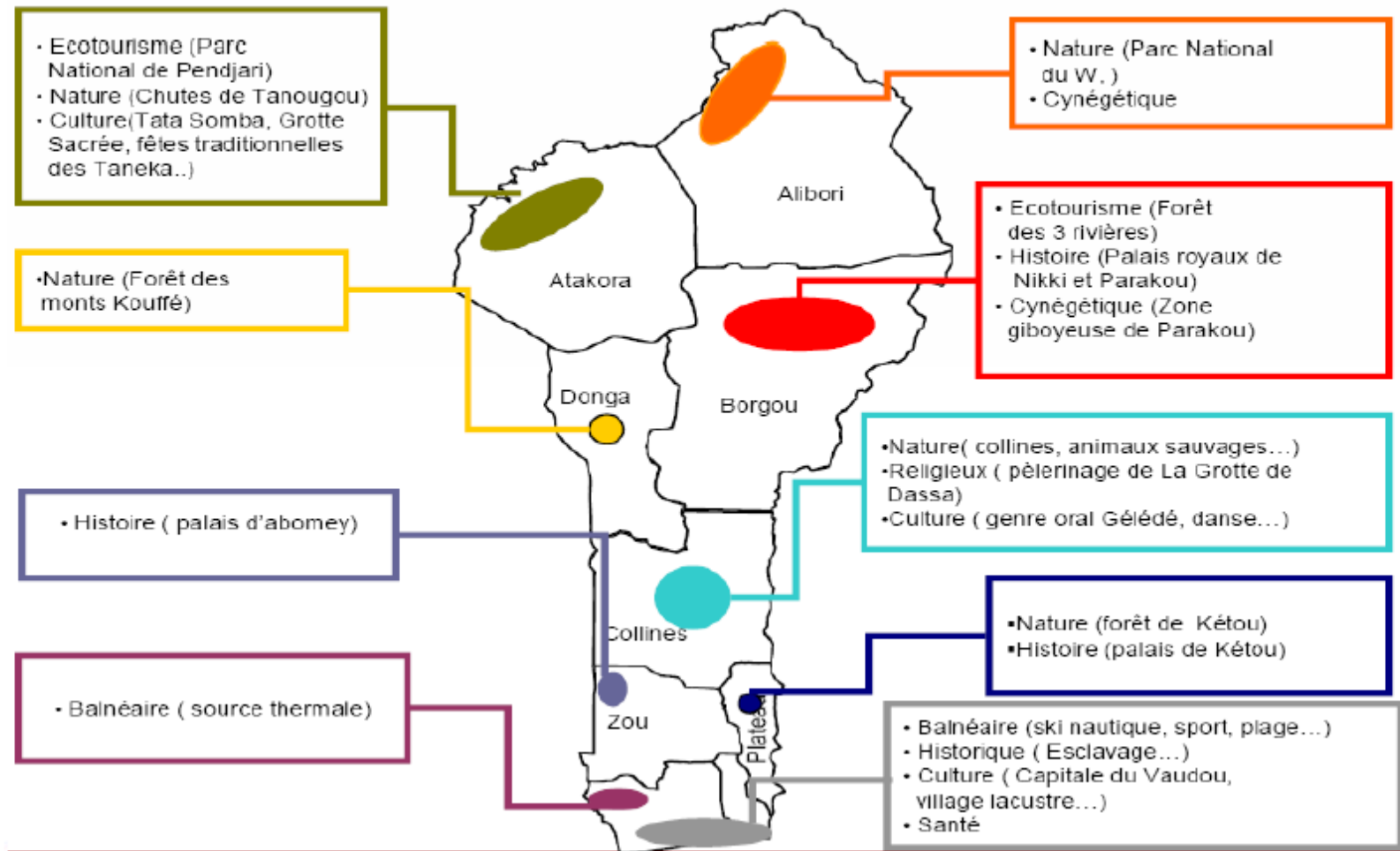
# 3.Des potentialités encore inexploitées (suite)

- Potentiel de développement de la pisciculture



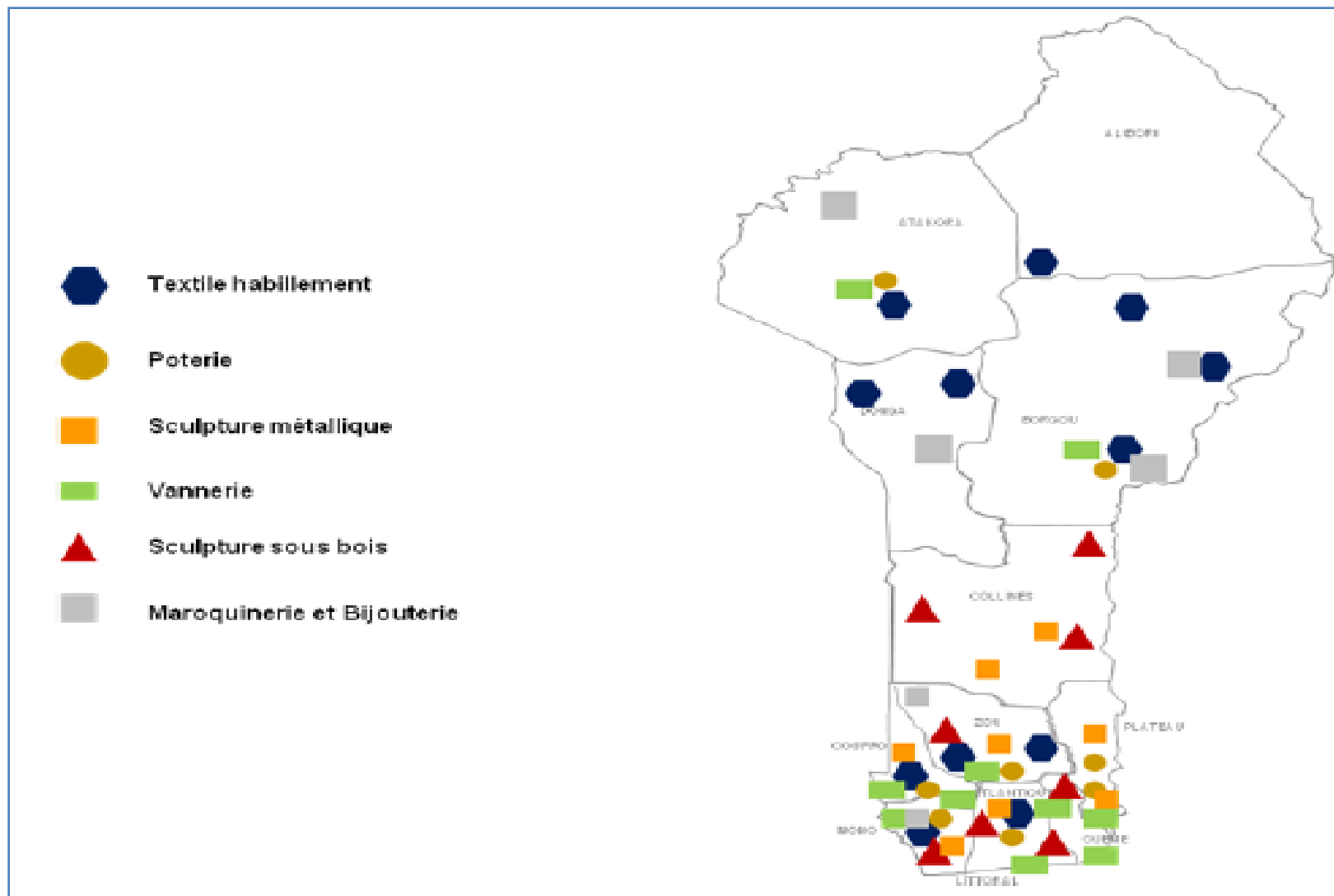
# 3. Des potentialités encore inexploitées (suite)

## Cartographie du potentiel touristique du Bénin



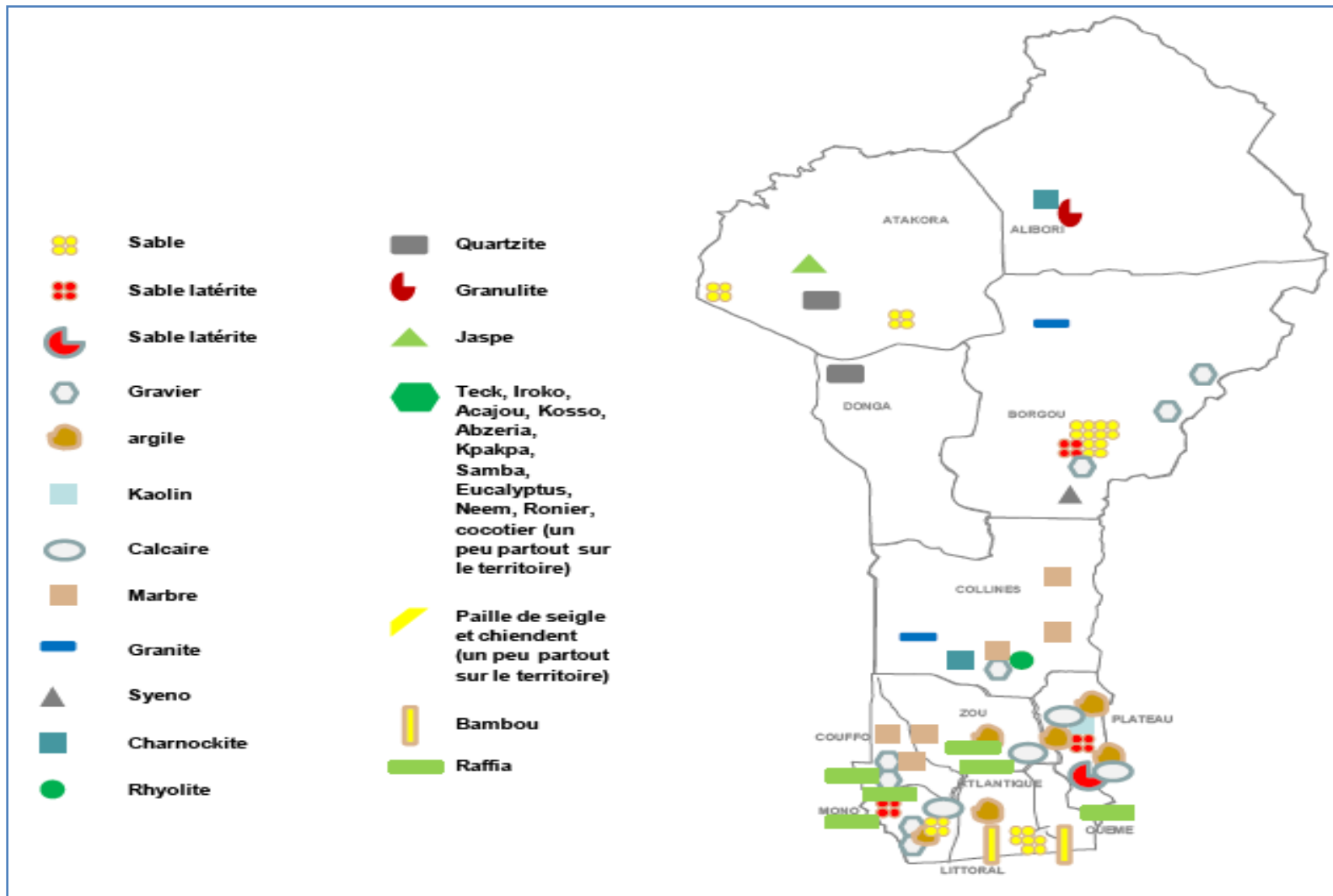
# 3. Des potentialités encore inexploitées (suite)

## Potentiel pour le développement des activités artisanales



# 3. Des potentialités encore inexploitées (suite)

## Potentiel béninois en matériaux de construction



# 4. Un environnement des affaires en constante amélioration

## 4.1. Simplification du processus de création d'entreprise

- Suppression de l'obligation de constitution d'un capital social minimum
- Réduction des coûts de formalisation de 500.000 FCFA (= 762 euros) en 2012 à 57000 FCFA (= 87 euros) en 2014
- Réduction des procédures de formalisation de 4 à 2 (suppression notaire, suppression du RIB avant délivrance de l'identifiant fiscal)
- Réduction des délais de formalisation de 15 jours en 2012 à 8 heures (ouvrables) en 2014, grâce à la mise en place du Guichet unique de formalisation des entreprises (GUFÉ).

# 4. Un environnement des affaires en constante amélioration (suite)

## 4.2. Allègement des contraintes à l'accès aux facteurs de production.

- Diminution du délai de délivrance du **permis de construire** (30 j officiellement, 15 j pratiquement) et du **certificat de conformité et d'habitabilité** (de 45 j. à 25 j.)
- Report des coûts et des délais pour :
  - ▶ la connexion du téléphone filaire (étalement des coûts de raccordement sur les deux premières factures)
  - ▶ l'accès à l'eau (de 34 j. à 6 j.)
  - ▶ l'accès à l'électricité (étalement des coûts de raccordement à hauteur de 40% sur les 3 premières factures)
- Réforme foncière avec l'application de la loi portant code foncier et domanial en République du Bénin.

# **4. Un environnement des affaires en constante amélioration (suite)**

## **4.3. Structures d'accompagnement des entreprises**

- Opérationnalisation depuis 2012 du Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFÉ)
- Création de centre de ressources pour l'entrepreneuriat à travers l'installation progressive sur tout le territoire des Business Promotion Center (BPC)
- Création d'un Centre d'Accueil et d'Information des Investisseurs au sein de la CCIB
- Supervision de l'étude de faisabilité gratuitement aux porteurs de projet à travers le Programme de Croissance et de Compétitivité Intégrées.



# 4. Un environnement des affaires en constante amélioration (suite)

## 4.4. Accès au financement

- Facilitation de l'accès au crédit par la centralisation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Cotonou de toutes les opérations relatives aux sûretés et contrats de crédit-bail
- Financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers le **FNPEEJ** (Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes).

# 4. Un environnement des affaires en constante amélioration (suite)

## 4.5. Protection des investissements

- Régie par le droit OHADA (Acte Uniforme Révisé sur le Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou).
- Accords de protection et de garantie d'investissement entre le Bénin et une quinzaine de pays dont la **Belgique**, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique.

# 4. Un environnement des affaires en constante amélioration (suite)

## 4.6. Autres mesures

- Allègement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (de 38% en 2008 à 25% en 2009 pour les entreprises du secteur industriel et à 30% pour les autres).
- Zone Franche Industrielle, avec la possibilité de création de points francs.
- Dématérialisation progressive des documents administratifs (=>gain de temps, lutte contre la corruption).
- Création de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC).
- Deux projets de loi en cours d'approbation par le Parlement pour la création du Tribunal de Commerce de Cotonou et la mise en place d'un cadre légal et réglementaire du Partenariat Public Privé (PPP).

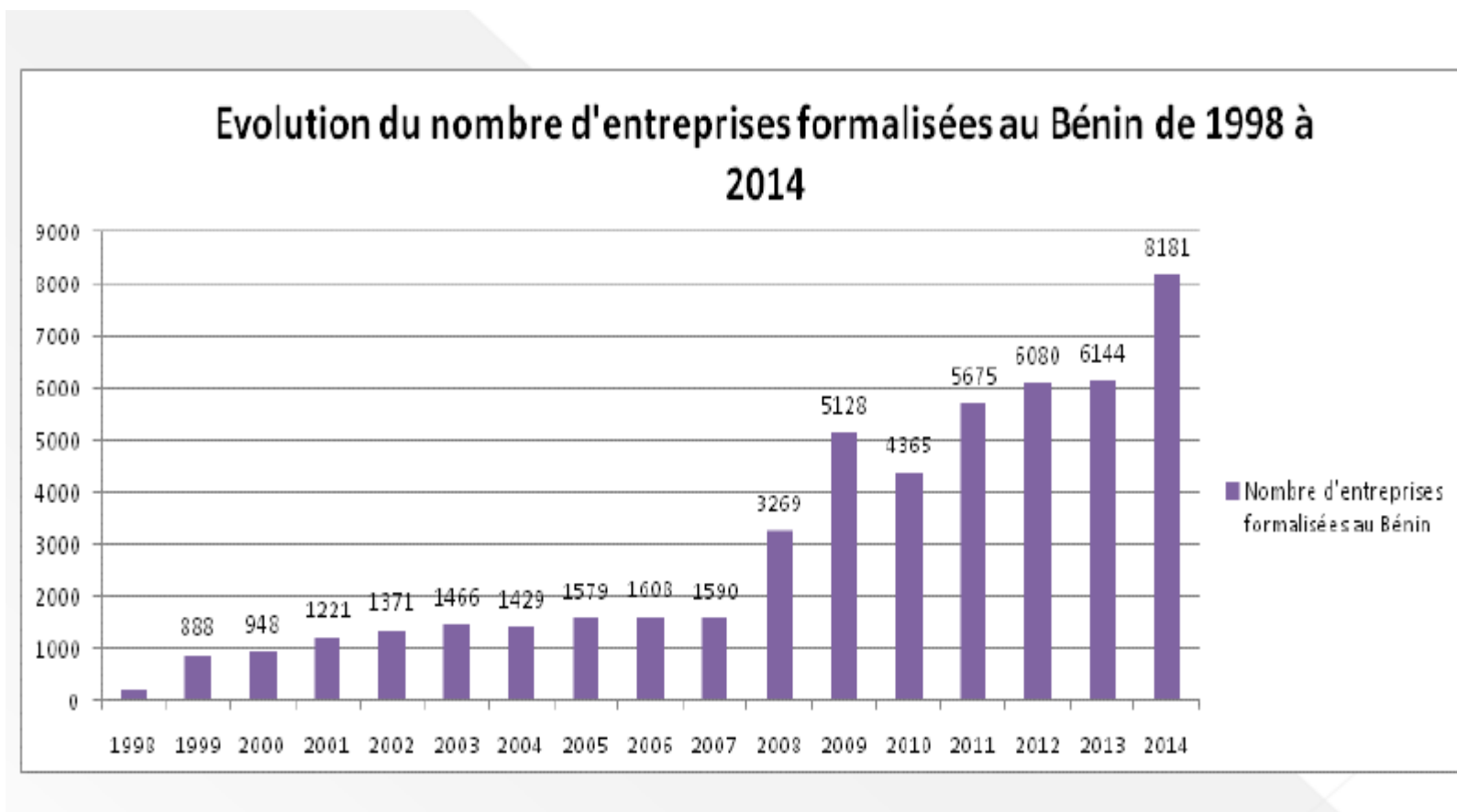
# 5. Pour conclure :

Les multiples actions initiées par le Gouvernement du Bénin pour l'amélioration de l'environnement des affaires ont commencé à porter leurs fruits:

- Dans le Rapport Doing Business 2015, le Bénin a réalisé un **bond significatif** en se hissant à la 151<sup>ème</sup> place contre la 167<sup>ème</sup> dans le rapport 2014 (**gain de 16 places**)
- Par ailleurs, le Bénin a été classé **2<sup>ème</sup> parmi les 10 premiers pays réformateurs au monde** en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires.
- Le Bénin a été également classé **13<sup>ème</sup> pays le moins corrompu en Afrique** dans le dernier classement de l'ONG Transparency International.

La conséquence de tout ce qui précède est la **tendance haussière du nombre d'entreprises créées au Bénin** notamment à partir de 2008, comme l'illustre le graphique ci-après:

## 5. Pour conclure :



# Et pour terminer...

## Liens utiles

- Ambassade du Bénin à Bruxelles: [www.ambassadebenin.be](http://www.ambassadebenin.be)
- Ministère de l'Economie et des Finances: [www.finances.bj](http://www.finances.bj)
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME): [www.micpme.bj](http://www.micpme.bj)
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB): [www.ccibenin.org](http://www.ccibenin.org)
- Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFÉ): [www.gufebenin.org](http://www.gufebenin.org)
- Agence Nationale de Promotion des PME (ANPME): [www.anmpebenin.org](http://www.anmpebenin.org)
- Centre de Promotion des Investissements (CPI): [www.cpibenin.org](http://www.cpibenin.org)



**Merci**

